SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

Parcours Bureaux d'études conception

BUT Génie civil construction durable

Niveau d'étude visé
Bac +3

ECTS
180 crédits

Durée
3 ans

Composante
Institut universitaire de technologie (IUT 1)

Présentation

Le **BUT Génie Civil – Construction Durable (GCCD)** est un cursus décliné sur trois années qui permet l'obtention du **grade de licence**. Il prépare aussi bien à la **poursuite d'études** qu'à l'**insertion professionnelle** et offre des possibilités de **mobilité internationale** (dans le cadre d'un stage, d'une poursuite d'études ou au cours de la 3ème année). Il s'articule autour d'heures d'enseignement et d'activités encadrées (2 000 heures), de travail en mode **projet** (600 heures) et de **mises en situation professionnelle** à travers notamment les **stages** (24 semaines) ou l'**alternance**. Il est organisé avec des semaines d'une 30aine d'heures et un contrôle continu intégral (pas de session d'examens).
La **spécialisation métier** intervient à partir de la 2ème année avec le choix d'un **parcours**.

Le BUT Génie Civil - Construction Durable a pour objectif de former des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques et des connaissances opérationnelles dans le domaine de la construction depuis la conception des ouvrages jusqu'à leur réalisation sur chantier. La formation vise à donner aux étudiants les connaissances et les aptitudes nécessaires pour répondre aux défis du développement durable et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine de la construction. Elle vise aussi à développer les aptitudes nécessaires au technicien supérieur dans son milieu de travail comme l'ouverture à la communication, l'animation ou la direction d'une équipe.

Le diplômé devra être capable de percevoir les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé et de la sécurité au travail, de les prendre en compte dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets afin de s'intégrer dans l'entreprise.

Il est destiné à exercer indifféremment au niveau de :

- la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux) : Le maître d'ouvrage est le donneur d'ordre au profit duquel sont réalisés les travaux du bâtiment ou les infrastructures. Il en est le commanditaire et celui qui en supporte le coût financier. Il s'agit des métiers d'assistant technique à la maîtrise d'ouvrage lors de la programmation et du suivi des travaux neufs, ainsi que des métiers concernant la maintenance et l'entretien des ouvrages
- la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études, cabinets d'ingénierie) : La maîtrise d'œuvre est l'ensemble des fonctions liées à l'ingénierie de construction au cours des phases successives de conception, d'études, d'exécution et de contrôle d'un ouvrage. La palette des métiers concernés est très large : elle s'étend des métiers de technicien de bureau d'études ou de laboratoire, de dessinateur-projeteur, de métreur… jusqu'aux métiers concernant l'ingénierie de contrôle et de maintenance des ouvrages. Ces métiers nécessitent notamment des compétences spécifiques relatives à l'animation de réunions.
- la préparation et encadrement de chantier (entreprises de construction) : Ces métiers recouvrent l'ensemble des tâches nécessaires à l'organisation générale des chantiers

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025

et à la bonne exécution des travaux, notamment en matière de sécurité. Il s'agit des métiers de conducteur ou aide-conducteur de travaux, chef de chantier ou assistant chef de chantier, métreur, technicien d'études de prix, technicien méthodes, chargé d'affaires… Ces métiers nécessitent des compétences spécifiques relatives à l'aptitude à la direction et à l'animation d'équipes.

Le parcours « Bureaux d'études Conception » est destiné plus spécifiquement aux métiers dans les bureaux d'études du Bâtiment et des Travaux Publics.

La formation dispensée donne au futur diplômé toutes les compétences nécessaires pour exercer différentes activités qui s'articulent traditionnellement autour :

- Elaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de **Bâtiment** (Solutions techniques en bâtiment)

- Elaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de **Travaux Publics** (Solutions techniques en TP)

- **Dimensionner** des ouvrages et des équipements techniques du BTP (Dimensionnement)

- **Organiser** un chantier de BTP (Organisation de chantier)

- **Piloter** techniquement un ouvrage tout au long de sa vie (Suivi technique d'un ouvrage)

Vous pouvez télécharger le référentiel de compétences dans l'encadré à droite

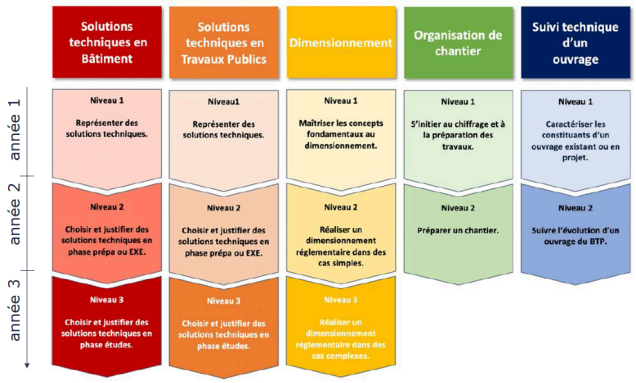

Organisation

Contrôle des connaissances

Contrôle continu et devoirs surveillés

Ouvert en alternance

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 24-26 semaines au total

Lors de vos trois années de BUT selon l'année d'étude et le mode d'alternance
, vous effectuerez des périodes en entreprise qui vous permettront d'intégrer le monde professionnel, de développer votre réseau voire de décrocher un premier emploi :

En 1ère année : stage de 4 semaines (en janvier)

En 2e année : stage de 8 semaines

En 3e année : stage de 12-14 semaines

Stage à l'étranger : Il est possible d'effectuer son stage de 3ème année à l'étranger.
Tous les étudiants de l'IUT 1 peuvent bénéficier d'une mobilité internationale sous la forme de stages à travers un large réseau de partenaires à l'étranger. Ces échanges s'inscrivent dans les programmes européens SOCRATES-ERASMUS, LEONARDO et sont soutenus par la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'IUT1 met à disposition des étudiants un service qui les aide à construire et à préparer leur projet.

Alternance
Il est possible d'effectuer une partie de la formation en alternance avec un contrat d'apprentissage uniquement la 3ème année de BUT.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025

Admission

Conditions d'admission

Pour s'inscrire en 1ère année de BUT, suivre la procédure https://www.parcoursup.fr - dans ce dossier seront étudiées vos notes de 1ère et de terminale, votre projet motivé ainsi que les appréciations de vos enseignants. Chaque candidature sera examinée par une commission.
suivre les différentes étapes indiquées sur la plateforme https://parcoursup.fr.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études

- si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes

- si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Intégration en cours de formation possible sur le semestre 3 ou 5 en fonction de l'origine des candidats et du nombre de places disponibles.

Consultez les modalités de candidature en 2ème et 3ème année de BUT sur le site de l'IUT1

Candidature

Candidature en 1ère année de BUT 2025-2026 : Saisie de vos candidatures sur le portail https://www.parcoursup.fr

Candidature en 2ème et 3ème année de BUT - Consultez les modalités sur le site de l'IUT1

Public cible

Titulaires d'un baccalauréat, d'un niveau d'études équivalent ou d'une validation d'acquis.

Pour les candidats à contraintes fortes (sportifs et artistes de haut niveau, personnes en situation handicap) possibilité d'un aménagement pédagogique : Plus d'infos

Pour les bacheliers professionnels : École Nationale de l'Enseignement Professionnel Supérieur -- ENEPS (réservée aux bacheliers professionnels du secteur industriel ouvrant des perspectives jusqu'au niveau master). Bacheliers professionnels TB2A, TB2E, TGT, TBORGO et Travaux Publics, via une filière à pédagogie renforcée.
Pour en savoir plus : https://eneps.univ-grenoble-alpes.fr/

Droits de scolarité

Pour information : montant pour 2024-2025

Frais pour non boursiers : 175 €

Frais pour les boursiers : 0 €

Et après

Poursuite d'études

Le BUT est un diplôme permettant l'insertion professionnelle. Il ouvre toutefois à la poursuite d'études en master ou écoles d'ingénieurs.

Des passerelles (après la 2ème année) vers d'autres formations de type licence générale ou professionnelle devraient être proposées en fonction des offres de formation locales.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025

Il est également possible de poursuivre les études à l'étranger.

Secteur(s) d'activité(s)

Bureaux d'études, maîtrise d'œuvre, cabinets d'architectes, entreprises du BTP, collectivités territoriales, aménageurs, bureaux de contrôle.

Métiers visés

Dessinateur-projeteur, Projeteur Structures, Modeleur BIM, Assistant de maître d'oeuvre, Responsable des services techniques, Assistant ingénieur Bureau d'Études, Opérateur ou coordinateur BIM, Économiste de la construction, Projeteur bureau d'études thermiques, fluides, Technicien de laboratoire d'essais, Technicien en bureau de contrôle.

Infos pratiques

Contacts

Responsable admission

Responsable Admission GCCD

iut1.gccd.admission@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Chef de département GCCD

iut1.gccd.chef-dep@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Secrétariat GCCD

iut1.gccd@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

Grenoble

Campus

Grenoble - Domaine universitaire

En savoir plus

Fiche formation RNCP

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35485/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025

Programme

Spécificités du programme

Règlement des études (RDE) 2024-2025

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) 2024-2025 :

- **BUT 1ère année MCCC**

- **BUT 2ème année**
  Parcours Bureaux d'études conception (BEC) :
  - formation initiale (BEC-FI)

- **BUT 3ème année**
  Parcours Bureaux d'études conception (BEC) :
  - formation initiale (BUT3 - BEC-FI)
  - alternance (BUT3 - BEC-ALT)

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 27 mai 2025